

Lettre d'information n°2 | Juillet 2024

Projet agrivoltaïque de Mont-Saint-Jean

ÉDITO

Chères Mont-Saint-Jeannaises, chers Mont-Saint-Jeannais,

Nous tenons à revenir auprès de vous après avoir entamé ensemble la démarche de concertation autour du projet agrivoltaïque sur Mont-Saint-Jean.

Lors de notre porte-à-porte du mois de mai, effectué par les équipes de Demopolis Concertation, nous avons pu discuter avec une soixantaine d'habitants. Merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de ces échanges.

Le forum informatif et participatif ouvrant la démarche s'est quant à lui tenu mercredi 12 juin 2024 à la salle des fêtes, de 18h30 à 20h30. Vous êtes nombreux à y avoir participé, et nous tenions à vous en remercier !

Ce forum a été l'occasion de répondre à vos nombreuses questions, intérêts et parfois inquiétudes, mais aussi de vous apporter toutes les informations sur l'agrivoltaïsme, le projet et ses actualités. Des contacts ont été échangés, des idées sont venues enrichir la suite de la démarche de concertation... Une soirée prometteuse pour la suite du projet !

En attendant notre prochaine rencontre, nous vous souhaitons une agréable lecture de cette deuxième lettre d'information et un très bel été à tous !



Nicolas SICOT
Responsable d'agence



Kevin MICHEL
Chef de projets



Bel été à tous!

Rétrospective de la démarche de concertation

La démarche de concertation autour du projet a débuté au printemps dernier. Les premières étapes s'achèvent en ce début d'été. Et pour la suite, rendez-vous en page 4 !



Chiffres clefs des actions menées

3 actions d'information et de concertation réalisées :

1

Un comité dédié aux élus en avril

59

personnes rencontrées en porte-à-porte sur 3 jours en mai

30

personnes présentes au forum

Les thématiques abordées lors de ce début de démarche

Voici les grands thèmes qui sont ressortis de nos échanges avec vous :

- Les aspects techniques d'un projet agrivoltaique
- L'importance du projet agricole et le rôle de l'agriculteur dans le projet
- Les potentiels impacts du projet et les études en cours qui les évaluent
- La démarche de concertation et vos idées pour la suite



Retrouvez

tous les comptes rendus, les supports de présentations, les actualités du projet et des études, ainsi que la première lettre d'information sur le site internet du projet !

www.projetagrivoltaique-montsaintjean.fr



On répond à vos questions sur le projet !

Lors de nos premiers échanges, vous nous avez posé de nombreuses questions. Voici quelques extraits de nos discussions !



Allez-vous installer des panneaux sur toute la zone d'étude ?

Non. Si les études sont menées sur 30 hectares, la zone d'implantation des panneaux sera plus restreinte. En effet, elle prendra en compte les contraintes du site et l'éloignement des habitations, délibéré à 100 mètres par vos élus. De cette zone d'implantation finale, seuls 40% maximum seront couverts par des panneaux, comme le prévoit la loi. Cela est dû à l'espacement de 10 à 15 mètres entre chaque rangée de panneaux, nécessaire au pâturage au pied des panneaux.

L'agriculteur ne risque-t-il pas de devenir énergéticien ?

Les revenus de l'agriculteur concernant la partie énergétique du projet ne proviennent que du loyer payé par le développeur, et comme le régit le décret d'avril 2024, ils ne doivent pas constituer une part plus importante que les revenus agricoles. Également, le projet agricole et le projet énergétique sont indissociables. Energiter ne lance un projet agrivoltaïque qu'en lien avec l'agriculteur et son projet agricole, pour que l'installation des panneaux s'adapte parfaitement à ses besoins et pérennise son activité.



Quels impacts les panneaux auront sur la faune et la flore locales ?

Les panneaux seront adaptés pour permettre aux bovins de pâturer en dessous. Ils seront installés à une hauteur de 2,5 mètres pour permettre les déplacements et interactions normales des animaux, y compris les saillies. De plus, les panneaux seront espacés de 10 à 15 mètres et avec une technologie adaptée à activité agricole, afin de favoriser une pousse normale du pâturage et un bon écoulement des eaux de pluie. Cette disposition fournira également de l'ombre sur une pâture qui n'en bénéficie actuellement pas, améliorant ainsi le bien-être des bovins.

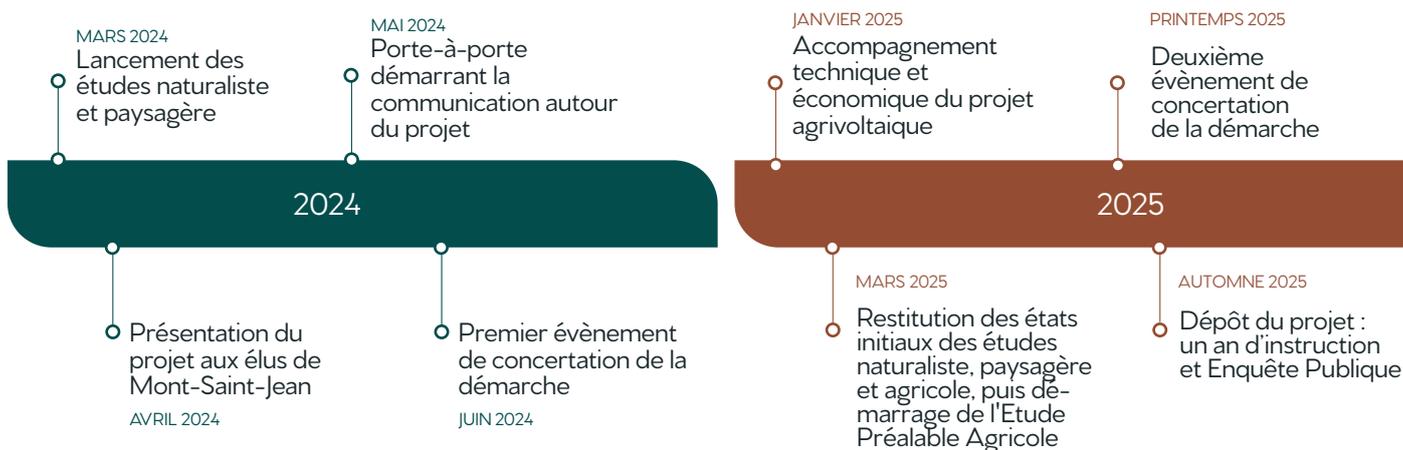
Concernant la qualité du sol, des études montrent que l'installation des panneaux n'a pas d'impact significatif sur la qualité des sols. Cependant, des études seront menées avant et après l'installation du parc pour surveiller l'évolution de la qualité des sols. Si des dégradations sont constatées, des mesures de restauration seront mises en place pour rétablir la qualité initiale des sols.

Concernant la faune et la flore, des études environnementales sont actuellement en cours pour évaluer les impacts potentiels de l'installation des panneaux sur la faune et la flore locales. Si ces études identifient des zones à fort impact, celles-ci seront évitées afin de préserver les écosystèmes. Ces mesures visent à garantir que l'installation des panneaux solaires soit réalisée de manière respectueuse de l'environnement et durable à long terme.



Que va-t-il se passer ensuite ?

Calendrier



La démarche de concertation

Afin d'être pleinement efficace, la démarche de concertation et d'information est rythmée par le développement technique du projet et la réalisation de ses études. Tandis qu'elle s'est ouverte à leur lancement en ce printemps, elle reprendra son cours à l'heure des premiers résultats (états initiaux), soit au premier semestre 2025.

Dans l'attente de vous retrouver pour un nouvel événement qui permettra de vous partager les actualités du projet et les résultats de ses études, tout en continuant à recueillir vos avis et suggestions, nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Pour ce faire, vous pouvez directement contacter l'équipe Energiter aux coordonnées ci-dessous, ou vous rendre sur le site internet du projet.

www.projetagrivoltaique-montsaintjean.fr



Contacts

Kevin MICHEL
Chef de projets
michel@energiter.fr
02 41 46 16 72

Lorette HAFFNER
Cheffe de projet concertation et communication publique
lorette.haffner@demopolis-concertation.fr
07 72 27 98 08